

Chambre le mag d'agriculture ARDÈCHE

P.2-3
Vie de la Chambre

P.4-5
Dossier TEHMA

P.6
Formations, prestations

P.7
Sur le terrain

P.8
Contacts, Actus

AUTOMNE 2025 - N° 3

Édito

Agricultrices, agriculteurs ardéchois,

Ce Mag automnal vous parvient en pleine **saison de récolte des châtaignes**, fruits emblématiques de notre département. Je souhaite bon courage à tous nos producteurs pour cette période exigeante et symbole de notre savoir-faire ardéchois : produire même là où les conditions sont difficiles.

Les vendanges sont terminées, chaque structure tente désormais de s'adapter dans un **contexte général de crise viticole** qui met en difficulté une filière ô combien importante pour notre département. Nos techniciens sont là pour vous accompagner dans vos choix et envisager demain.

La dégradation de la situation de la DNC a conduit la Ministre à prendre des décisions très impactantes. Là aussi, c'est toute une filière qui est ébranlée. Votre Chambre poursuivra ses démarches afin que **la profession soit davantage associée à la mise en œuvre de la stratégie sanitaire**.

Les **dégâts de gibier** sont en progression cette année encore. Nous continuons nos échanges avec la fédération départementale des chasseurs dans l'espoir d'aboutir à un équilibre raisonnable.

Tous nos services sont à pied d'œuvre pour vous accompagner dans vos différentes productions et territoires. Pour cela, nous portons une attention particulière au bon fonctionnement de notre établissement. La Cour des comptes a publié un rapport sur le réseau des Chambres d'agriculture. Je veux vous en faire part. Elle mentionne : « **qu'une vigilance accrue est nécessaire face aux irrégularités constatées notamment en matière de gouvernance, de subventions syndicales, de participations financières, de fiscalité et de probité**. » Elle précise également que les missions doivent être recentrées sur « **l'accompagnement des agriculteurs dans les transitions économique, sanitaire et environnementale** ».

Pour le dire clairement : depuis le début de notre mandature, nous n'avons pas attendu ce rapport pour agir en ce sens. Nous avons pris des mesures fortes qui répondent aux recommandations formulées aujourd'hui par cette juridiction indépendante.

Comme vous le savez, **nous avons mis fin à un système de financement syndical abusif**. En agissant ainsi, **nous avons redonné du sens à notre mission : être au service de tous les agriculteurs**.

Sur la parité : alors que la Cour des comptes déplore une moyenne de seulement 18 % de femmes dans les bureaux départementaux, le nôtre en compte 36 %. **Il est temps que la place des femmes en agriculture soit pleinement intégrée dans nos institutions**.

Sur l'eau, alors que la Cour déplore « un engagement limité surtout lorsqu'il s'agit d'entrer dans les dispositifs de partage de la ressource » nous amplifions le travail engagé avec nos partenaires pour bâtir des solutions de mobilisation, de mise aux normes et de partage. Un exemple de réussite sur ces premiers mois de mandature : **nous avons obtenu, grâce à nos échanges avec la Compagnie Nationale du Rhône, un renforcement conséquent des aides pour les mises aux normes des retenues**.

Enfin, en terme de transition, nos orientations répondent là encore aux synthèses de ce rapport qui regrette « la timidité du réseau au regard de l'accompagnement aux transitions environnementales » et va plus loin en rappelant : « il est souhaitable au regard des enjeux de santé publique que les chambres contribuent à lever le silence qui entoure encore dans le monde agricole l'impact des phytosanitaires sur la santé des agriculteurs et de leur famille ». En s'opposant à la loi Duplomb nous avons clairement affirmé, en Ardèche, que **la santé des agriculteurs ne devrait jamais être sacrifiée sur l'autel de la concurrence**.

Ce magazine a aussi pour vocation de permettre plus de transparence, je terminerai donc cet éditorial sur la revalorisation des indemnités des élus.

Nous venons d'adopter une nouvelle grille proposée par le réseau national, et votée dans l'ensemble des chambres d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il n'y avait pas eu d'évolution depuis 1999 et les indemnités étaient trop loin de couvrir les frais de remplacement sur les fermes. Dorénavant, et de façon homogène sur toute la Région, ces nouvelles indemnités couvrent les deux tiers du remplacement (soit 179,17€ bruts par jour, plafonnés à 120 jours par an).

Pouvoir exercer son mandat d'élu est une base démocratique. La Cour des comptes a constaté en effet qu'un absentéisme régulier des élus ces dernières années a entraîné des défauts de quorum et donc des décisions illégales. L'application de cette nouvelle grille est une bonne mesure, partagée par toutes les chambres de la Région, et devra permettre un meilleur fonctionnement de nos établissements.

Je veux, pour conclure, **remercier l'ensemble des salariés de la Chambre**. Leur engagement quotidien nous permet d'avancer ensemble, **pour une agriculture ardéchoise forte, respectueuse et respectée, pour de meilleurs revenus des agriculteurs dans des campagnes vivantes**.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne et vous assure que votre Chambre d'agriculture est à vos côtés, pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner dans chacun de vos projets.

Aurélien MOURIER - Président



Pour une
agriculture
ardéchoise forte,
respectueuse et
respectée, pour
de meilleurs
revenus des
agriculteurs
dans des
campagnes
vivantes



ardeche.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE



VIE DE LA CHAMBRE

Projets en cours

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) EN ACTION : PAROLES D'ÉLUES

À mi-parcours de sa phase d'émergence, le Projet Alimentaire Territorial « Ardèche des Sources et Volcans » affiche déjà des résultats concrets. Porté par la Communauté de communes avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de nombreux partenaires, il vise à structurer une alimentation locale, durable et solidaire. Reconquête pastorale, mobilisation du foncier, soutien aux circuits courts ou encore lutte contre la précarité alimentaire : la dynamique est lancée. Pour en témoigner, deux élus engagées partagent leur regard sur l'action menée au service du territoire.

Contact : Jérôme Le Bellego - jerome.lebellego@ardeche.chambagri.fr

Interview croisée



Question à **Lynda Bouet**, 3^e Vice-présidente à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

La reconquête pastorale au service du territoire

« La Chambre d'agriculture et la Communauté de communes se mobilisent ensemble pour préserver et développer l'activité agricole. Deux chantiers sont particulièrement concrets.

Le premier concerne le **recensement des cédants** dans chaque commune, mené avec l'appui des élus locaux. L'objectif est de préparer les transmissions, en parallèle du suivi d'une liste de porteurs de projets. Un comité local à l'installation se réunit une fois par an et un travail technique est assuré au fil de l'eau pour accompagner chaque situation de reprise ou de cessation.

Le second chantier est celui de la reconquête pastorale.

Il s'agit d'identifier des zones propices à l'élevage, de rechercher les propriétaires, de les rencontrer et de leur présenter les modalités possibles de mise à disposition. Nous veillons aussi à travailler avec les associations de chasse pour que le pâturage se déroule dans les meilleures conditions.

En 2024, ce dispositif a permis de conforter la structure d'un éleveur ovin transhumant sur plusieurs dizaines d'hectares à Montpezat-sous-Bauzon et Saint-Pierre-de-Colombier. Dans le même esprit, nous travaillons au maintien et à l'installation de maraîchers en recherchant des terrains irrigables, et nous espérons préserver des outils collectifs structurants, comme l'ASA du Plot à Meyras.

Partout, élus et techniciens restent mobilisés pour accompagner chaque projet agricole ou alimentaire. »



Question à **Marion Houetz**, Vice-présidente de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, en charge de l'agriculture

Sur la question du foncier, quelles plus-values apporte la Chambre d'agriculture ?

« L'agriculture est vitale pour nos territoires : elle nourrit, elle fait vivre nos paysages et nos filières, mais elle ne peut exister sans terre. Or, notre territoire est contraint par sa géographie, et l'accès au foncier y est particulièrement difficile. Dans ce contexte, l'appui de la Chambre d'agriculture constitue une véritable plus-value. Elle joue un rôle de courroie d'accès essentielle entre les agriculteurs qui souhaitent s'installer et la Communauté de communes. Grâce à son expertise et à ses réseaux, elle facilite des installations parfois complexes et agit aussi comme un facilitateur de transmission. En mettant en relation cédants et repreneurs, elle contribue à maintenir des terres en activité et à éviter leur abandon ou leur artificialisation.

La Chambre a également été un partenaire clé lors de l'élaboration de notre PLUi. Elle a apporté une connaissance fine des enjeux agricoles, veillant à préserver la vocation nourricière de nos sols et à inscrire nos politiques publiques dans une vision cohérente et durable.

Enfin, son travail de terrain, souvent jusqu'à l'échelle de la parcelle, est précieux. Avec ses techniciens, nous identifions ensemble les surfaces agricoles à enjeux, nous rencontrons les propriétaires et nous trouvons des solutions pour remettre ces terres en exploitation.

Cette approche partenariale, pragmatique et concrète permet de maintenir un tissu agricole vivant et de répondre à la demande croissante de circuits courts et d'alimentation locale. La Chambre d'agriculture est, à ce titre, un partenaire incontournable : à la fois interface, conseil et acteur opérationnel. »

VIGNE ET CLIMAT : ANTICIPER, OBSERVER, AGIR

La viticulture ardéchoise fait face à des défis croissants liés au changement climatique et à l'émergence de nouveaux ravageurs. La Chambre d'agriculture de l'Ardèche, aux côtés de ses partenaires, multiplie les actions pour accompagner la filière et renforcer sa résilience.

Vitilience : expérimenter pour préparer l'avenir

Sécheresse, pluies cévenoles, coups de chaud... Ces aléas, déjà bien présents, seront encore plus fréquents d'ici 2050.

Pour s'y adapter, la filière viticole française a lancé Vitilience (VITiculture et résiliENCE), un projet national pluriannuel, inspiré des travaux de recherche LACCAVE (INRAE, 2012-2021).

En Ardèche, la Chambre d'agriculture suit une parcelle expérimentale à Saint-Marcel-d'Ardèche. Cinq modalités y sont testées : vignes témoins non irriguées, vignes en sec (dont l'irrigation a été supprimée), approche « multi-leviers » (rognage sévère, biochar, argile, matière organique) et vignes irriguées avec apport maîtrisé. Ces expérimentations visent à identifier les pratiques les plus efficaces pour concilier qualité des raisins et adaptation au climat.

OVNI : un observatoire participatif des insectes nuisibles

Créé en 2022, OVNI (ObserVatoire des insectes Nuisibles endémiques ou Invasifs du vignoble) s'appuie sur un réseau national de viticulteurs.



En Ardèche, huit pièges ont été installés sur des communes stratégiques : Saint-Sauveur-de-Cruzières, Orgnac-l'Aven, Saint-Marcel-d'Ardèche, Alba-la-Romaine, Villeneuve-de-Berg, Lussas, Viviers et Rosières.

Trois ravageurs sont suivis : Cryptoblabes, Cicadelle africaine et Scarabée japonais.

Chaque viticulteur partenaire reçoit un kit de piégeage et participe à la collecte et à l'expédition des échantillons.

En 2025, ce dispositif a permis de confirmer pour la première fois la présence du scarabée japonais en France, en Alsace. Une détection précoce essentielle pour protéger les vignobles.

Un réseau local face à Cryptoblabes

Après les dégâts constatés en 2023 sur le secteur de Saint-Marcel-d'Ardèche, un réseau local de surveillance de *Cryptoblabes gnidiella* a été mis en place avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de la société Perret. Dix pièges à phéromones ont été disposés sur les communes de Saint-Montan, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Just-d'Ardèche, Orgnac-l'Aven, Beaulieu, Payzac, Lablachère et Rosières.

Ces suivis permettront de mieux connaître le ravageur et d'adapter les stratégies de lutte.

Contact : José Guzman Salinas
jose.guzmansalinas@ardeche.chambagri.fr

AGENDA

JOURNÉES TECHNIQUES

► Fertilisation des sols

Vendredi **14 novembre 2025**, de 14h à 17h30 à **Saint-Alban-d'Auriolles**
Gratuit – sur inscription par mail : melanie.terrasse@ardeche.chambagri.fr

► Économiser l'eau sans pénaliser sa production en viticulture

Mercredi **10 décembre 2025**, de 14h à 17h30 à **Berrias-et-Casteljaloux**
Gratuit - Inscription en ligne

+ plus d'infos sur la page [AGENDA de ardeche.chambres-agriculture.fr](https://ardeche.chambres-agriculture.fr)

Rencontres sur les territoires

A l'occasion de nos bureaux décentralisés, nous vous proposons de vous rencontrer dans vos territoires (agriculteurs, élus locaux...) pour écouter les besoins et échanger sur les projets.

Retrouvez-nous à 15 heures :

Lieu : **GLUN**

Salle des fêtes

Date : **lundi 1^{er} décembre 2025**

UNE COLLECTE RECORD DE DÉCHETS PLASTIQUES D'ÉLEVAGE !

251 tonnes de déchets plastiques récupérés durant le mois d'avril : +15 % par rapport à 2024 et record depuis le démarrage des collectes.

324 participant.e.s : 6 % de + qu'en 2024.

16 sites mis en place, **20 participants** par site en moyenne : de 5 (St Clément) à 45 (Colombier le Vieux), **15,7 tonnes collectées** par site en moyenne, 6 sites ont regroupé plus de 20 tonnes.



Plus de **54% des tonnages collectés sont conditionnés en saches**. Des difficultés d'approvisionnement en saches ont parfois été constatées et devront être travaillées avec le réseau de distributeurs. Mais il faut aussi essayer de mettre en œuvre des solutions pour **utiliser moins de plastiques pour conditionner les déchets plastiques d'enrubannage**. En effet même si les saches de 250 L peuvent prioritairement pour conditionner les ficelles et les filets pour lesquels c'est le seul conditionnement possible. L'enrubannage peut lui être conditionné **en fagot bien ficelés** et là chacun sa technique : ancien râtelier, cuve d'abreuvoir, palette...

Le tout est d'avoir un paquet bien ficelé pour éviter les envols et empilable facilement pour le stockage sur l'exploitation avec le matériel disponible. Vous pouvez retrouver des astuces pour faciliter le conditionnement sur notre page : <https://ardeche.chambres-agriculture.fr/collecte-des-dechets> - Rubrique « bien trier et préparer les déchets plastiques ».

100 %

des plastiques collectés sont recyclés grâce au respect des consignes de tri/conditionnement.

Opération réalisée grâce au concours des responsables de sites et des partenaires opérationnels et financiers.

Contact : Laëtitia Boffelli
laetitia.boffelli@ardeche.chambagri.fr

TEHMA

Transition des Élevages Herbagers de la Montagne Ardéchoise

La montagne ardéchoise est un territoire d'élevage reconnu, marqué par ses filières de qualité : Fin gras du Mézenc, Bœuf des Prairies fleuries, Agneau de l'Ardèche ou encore lait « Eulalie des Monts d'Ardèche ». Ces productions s'appuient sur des systèmes adaptés aux contraintes locales, qui façonnent les paysages et entretiennent une biodiversité unique.

Une démarche partenariale au service des éleveurs

Les prairies de la montagne ardéchoises sont très diversifiées par leur flore, leur saisonnalité, la résistance à la sécheresse ou encore leur potentiel agronomique. Cette diversité peut être un atout pour faire face à la variabilité du climat, tout en limitant les coûts économiques liés à l'alimentation du troupeau, et en valorisant la qualité environnementale du territoire.

Mais la déprise agricole, la conjoncture économique et le climat fragilisent l'activité, menaçant filières, paysages et équilibre entre élevage et environnement. Pour y répondre, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, le Conservatoire d'espaces naturels et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ont lancé TEHMA – Transition de l'Élevage Herbager de la Montagne Ardéchoise.

Cette démarche vise à soutenir les éleveurs dans la valorisation de leurs prairies, en combinant accompagnement technique et économique. Les techniciens font le lien entre les problématiques exprimées par les éleveurs et les processus biologiques et écologiques, afin d'identifier ensemble des pistes d'évolution concrètes.

Entièrement financé par les Fonds verts, les Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Loire Bretagne et l'autofinancement des 3 structures, TEHMA ne génère aucun reste à charge pour les éleveurs. Le programme d'action s'articule autour de trois priorités :

- un accompagnement technique individuel et collectif,
- un appui renforcé aux filières de qualité,
- un soutien à l'installation et à la transmission des exploitations.



Un premier état des lieux grâce au diagnostic agraire

Mené auprès de **45 agriculteurs** du territoire TEHMA, le diagnostic agraire dresse un état des lieux des exploitations et des enjeux auxquels elles font face. Les profils rencontrés sont variés : élevages laitiers (en conventionnel et en bio), ateliers allaitants valorisant différentes filières territoriales (Bœuf des Prairies fleuries, AOP Fin Gras), ainsi que des troupeaux ovins et caprins sur terrains pentus.

Parmi les principales difficultés exprimées :

- **Main-d'œuvre** : recrutement et remplacement restent compliqués, en particulier pour les éleveurs laitiers.
- **Accès au foncier** : les estives tenues par des exploitants extérieurs au territoire accentuent la pression foncière.
- **Changement climatique** : hausse des températures, modification du régime des pluies, gestion des prairies et entretien du parcellaire de plus en plus contraignants.

Ces constats constituent une base précieuse pour ajuster l'offre d'accompagnement et soutenir les éleveurs dans les défis actuels et à venir de ce territoire ardéchois.

Un accompagnement technique pour des systèmes viables, durables et rentables

L'accompagnement proposé démarre par un entretien individuel destiné à analyser le fonctionnement de l'exploitation : gestion des prairies, du troupeau, contraintes et objectifs de l'éleveur. Ces échanges permettent d'identifier les pratiques susceptibles d'évoluer et de définir des pistes concrètes, en fonction des moyens disponibles. L'éleveur bénéficie ensuite d'un suivi personnalisé pour mettre en œuvre les changements retenus.

Cette approche se complète d'un travail collectif. Des journées d'échanges et des rencontres sur le terrain permettent de partager les expériences et de tester des solutions adaptées aux problématiques communes du territoire.

Douze éleveurs ont déjà bénéficié d'un entretien, dont neuf ont débouché sur un suivi individualisé. Les exemples sont parlants :

- **Lutte contre la ronce** : observation du comportement du troupeau et expérimentation de pratiques simples comme l'installation de pierres à sel sur les zones à piétiner ou l'augmentation ponctuelle du chargement.
- **Optimisation du pâturage laitier** en période de sécheresse : suivi de la végétation sur toute la saison pour identifier la diversité, la résistance et la saisonnalité des prairies. Le travail s'appuie aussi sur des échanges autour de la fertilisation, des dates de pâturage et des stratégies adaptées au potentiel de chaque parcelle.

D'autres sujets peuvent être explorés : réduction des coûts alimentaires, optimisation du pâturage en fonction des ressources disponibles, amélioration de la qualité nutritionnelle des fourrages récoltés.

Des événements pour valoriser l'élevage et attirer de nouveaux acteurs

Le programme TEHMA est aussi un espace de mise en réseau entre collectivités, filières, organisations de producteurs et agriculteurs. L'objectif : partager les enjeux, favoriser la concertation et soutenir le développement des filières de qualité du territoire.

L'installation et la transmission sont au cœur des priorités.

Plusieurs rendez-vous jalonnent les prochaines années :

- **25 novembre 2025** : une journée de la transmission à Lachamp-Raphaël ;
- **Automne 2026** : des portes ouvertes sur des fermes à transmettre ;
- **Printemps 2027** : une rencontre dédiée aux débouchés, pour présenter aux futurs porteurs de projets – notamment aux scolaires – les opportunités offertes par les filières locales.

Les éleveurs disposant de surfaces **au-delà de 1 000 m d'altitude** intéressés par un entretien ou un accompagnement peuvent contacter un référent TEHMA :

- ✓ **Marie Maillo (CA07)**
marie.maillo@ardeche.chambagri.fr – 07 70 21 72 72
- ✓ **Mathilde Vicente (CEN)**
mathilde.vicente@cen-rhonealpes.fr – 07 63 73 91 78
- ✓ **Sophie Genest (PNR)**
sgenest@parc-monts-ardeche.fr – 06 19 44 87 94

Bœuf des Prairies fleuries : mesurer la rentabilité

Un groupe de travail accompagne le développement de la filière en analysant ses performances économiques. Les premiers résultats (basés sur 5 exploitations) montrent un réel intérêt, mais aussi une forte variabilité des marges selon les pratiques. Trois axes prioritaires sont retenus : consolider les résultats et les diffuser, mesurer l'impact des pratiques sur la qualité des carcasses, et travailler sur la gestion du pâturage pour améliorer l'efficacité de l'engraissement.

AOP Fin Gras du Mézenc : préserver la qualité face au climat

Signe de qualité emblématique, l'AOP repose sur des prairies riches en biodiversité et en valeur nutritionnelle. Dans le cadre du projet BIODIPRE, un diagnostic a été réalisé sur 10 exploitations pour caractériser ces prairies. Les changements déjà observés liés au climat incitent à réfléchir aux pratiques (pâturage, fertilisation) afin de préserver cette ressource et l'identité de l'AOP.



Valoriser les landes à genêt par le pâturage

Le 29 septembre, une journée technique s'est tenue au Plagnal, sur l'exploitation de Béatrice Lapata, avec l'appui d'Elisa Deschamps, doctorante. À partir d'une parcelle brûlée au printemps, les éleveurs ont échangé sur des solutions concrètes pour maintenir les surfaces ouvertes : gestion en layons, pâturage par petits parcs, etc. Ces échanges nourrissent une dynamique collective d'adaptation.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 164 405 €



FORMATIONS & PRESTATIONS

Se former pour anticiper, innover et s'adapter

Être agricultrice, agriculteur ou salarié agricole, c'est faire chaque jour une multitude de choix techniques, économiques, environnementaux ou sociaux. La formation est un levier essentiel pour accompagner ces décisions, renforcer la résilience des exploitations et transmettre les savoirs.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche propose des stages à l'écoute du terrain, enrichis cette année par plusieurs nouveautés :

- ✓ Analyser ses pratiques et gagner en performance technico-économique en maraîchage,
- ✓ Agriculture régénérative : gérer les sols et l'eau,
- ✓ Pastoralisme et défense contre les incendies

Ces trois exemples ne sont qu'un petit aperçu.

Notre offre de formations ne demande qu'à être étoffée de vos propositions.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et de vos envies.

Florence Leriche, Nathan Crain, élus référents formation

TÉMOIGNAGE STAGIAIRE FORMATION

« VALORISER SES CHÂTAIGNES PAR LA TRANSFORMATION » DES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2025

Installé depuis six mois en production de châtaignes, Jérôme Joanny a participé en septembre 2025 à la formation « Valoriser ses châtaignes par la transformation », organisée par la Chambre d'agriculture avec le CFPPA de Florac. Issu du domaine de l'environnement, il suivait ce stage dans le cadre de son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Il en retient avant tout l'aspect concret : « On a vraiment appris à faire de la confiture ». Il a aussi apprécié l'ouverture du formateur, « qui a su élargir son propos sur d'autres produits possibles en transformation végétale, tels que les jus de pommes ». La qualité pédagogique l'a particulièrement marqué : « C'était très intéressant, avec un super formateur. »

Au-delà de l'acquisition de geste techniques, Jérôme souligne que « la formation m'a permis de me projeter sur le long terme et d'avoir plus de clés pour réfléchir à ma manière de transformer ».

Témoignage recueilli par Chloé Charrier, conseillère spécialisée transformation fermière et circuits courts CA07



Toutes les formations sont à retrouver en détails sur notre site :

<https://ardeche.chambres-agriculture.fr/se-former/notre-offre-de-formation>

CONTACT CENTRE DE FORMATION

Isabelle Houlé, assistante formation

Camille Pradelle, chargée de mission formation

04 75 20 28 28 - formation@ardeche.chambagri.fr



Zoom sur...

Ces 3 nouvelles formations

ANALYSER SES PRATIQUES ET GAGNER EN PERFORMANCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE EN MARAÎCHAGE

Une formation pour clarifier ses objectifs technico-économiques, se positionner parmi des standards et identifier des leviers d'amélioration pour sa ferme maraîchère.

Durée : 2 jours

Intervenant :

- Remi Masquelier, conseiller maraîchage CA07
- Emilie Montrone, conseillère d'entreprise CA07

Dates : 19 et 26 janvier 2026

Secteur : Privas

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE : GÉRER LES SOLS ET L'EAU

Une formation pour améliorer la résilience et la performance de votre exploitation grâce à une agriculture s'appuyant sur le cycle de l'eau et la fertilité des sols.

Durée : 2 jours

Intervenants :

- Samuel Bonvoisin, formateur en permaculture Permalab
- Marie-Pascale Couronne, conseillère agronomie-environnement CA26

Dates : 9 et 11 décembre 2025

Secteur : Annonay

PASTORALISME ET DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES

Une formation pour savoir mettre en place une gestion pastorale adaptée à sa situation DFCI et connaître la réglementation et les précautions à prendre pour réaliser son brûlage.

Durée : 1 jour

Intervenants :

- Mélissa Fleury, conseillère pastoralisme CA07,
- DDT,
- SDIS,
- Sapeurs forestier

Dates : 26 novembre 2025

Secteur : Lagorce

SUR LE TERRAIN



Le 2 juillet à Privas - Rencontre institutionnelle au service du territoire

Le Comité Interconsulaire de l'Ardèche, qui regroupe la Chambre d'agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la CCI Ardèche, s'est réuni à Privas pour renouveler son bureau et réaffirmer sa dynamique de collaboration.

Marc Souteyrand, Président de la CCI Ardèche, a été nommé à la présidence de cette instance collective. Ce temps fort témoigne de l'engagement conjoint des chambres consulaires à accompagner le développement économique, social et agricole du département.



Le 8 juillet à Colombier-le-Vieux - Ateliers constructibilité en zone agricole

La Chambre d'agriculture, aux côtés des élus et techniciens, a participé activement aux ateliers organisés par la DDT sur la constructibilité en zone agricole.

Ces temps d'échanges ont permis à la profession agricole et aux membres de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'étudier différents cas concrets illustrant les possibilités de construction en zone agricole. Ces ateliers se poursuivront au sein de groupes de travail dédiés, avec pour objectif l'élaboration d'une doctrine départementale sur le sujet.



Le 9 juillet à Privas - Cellule de crise dégâts de grêle

A la suite des violentes chutes de grêles qui ont durement touchées le nord Ardèche en juin touchant particulièrement des parcelles pour la plupart équipées de filets de protection, une cellule de crise s'est réunie en préfecture pour analyser les leviers qui pourraient être activés pour faciliter une reprise d'activité et des allègements financiers.



Le 10 juillet au Col de l'Escrinet - Rencontre Fédération des Chasseurs de l'Ardèche

Dans la continuité d'un travail de coopération engagé depuis de nombreuses années avec la FDC07, cette rencontre a permis d'identifier de nouvelles pistes de partenariat. L'amélioration du signalement des dégâts de gibiers et le piégeage ont notamment été abordés. Depuis cette réunion, un réseau de référents "dégâts de faune sauvage" est en cours de constitution et une nouvelle application va être mise à disposition par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, à destination des producteurs pour faciliter le signalement.

Depuis le dernier numéro, la Chambre d'agriculture a rencontré...

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ; DDETSP (Nouvelle directrice) ; Société CHOMARAT ; Conseil Départemental ; Société LECLERC ; Fédération des chasseurs de l'Ardèche ; ADDEAR ; Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche ; Bassin de l'Eyrieux Environnement Développement BEED ; Communes forestières d'Ardèche ; Fédération départementale des CUMA ; Communauté de Communes Bassin d'Aubenas et Communauté de Communes Val de Ligne ; Communauté de Communes Val'Eyrieux ; Communauté de Communes Montagne d'Ardèche ; Nouveau Préfet de l'Ardèche ; Fédération départementale des services de remplacement ; CIVAM ; Association Syndicale Autorisée de Limony ; Syndicat des 3 rivières ; Secours populaire ; CER France Ardèche ; Crédit agricole Sud Rhône Alpes ; Emervillés par l'Ardèche.

Une idée, une question, un besoin ?

Contactez-nous, on est là pour vous accompagner ! Tél. 04 75 20 28 00 - Mail : contact@ardeche.chambagri.fr



Le 11 juillet à Mazan-l'Abbaye - La montagne ardéchoise en transition

Aux côtés de la préfète Sophie Elizéon, la Chambre d'agriculture, le CEN AuRA et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche ont organisé une visite technique sur l'exploitation de Sébastien Therme, éleveur engagé. L'occasion de mettre en lumière deux dispositifs structurants pour l'élevage de montagne : l'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe (ONPH), avec démonstration d'herbomètre en parcelle, et le programme TEHMA, qui accompagne les éleveurs dans la résilience de leurs systèmes et la valorisation des milieux. Une démarche collective pour faire de la montagne ardéchoise un territoire agricole durable et porteur d'avenir.



Le 27 août à Privas - 1^{ère} rencontre avec le nouveau Préfet

Aurélien Mourier, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, a accueilli Benoît Trévisani, nouveau Préfet, pour une première prise de contact avec la profession agricole.



Aux côtés de Nathan Crain, membre du bureau, et d'Olivier Durant, directeur, il a présenté les spécificités et enjeux de l'agriculture ardéchoise.

Gestion de l'eau, santé animale (Dermatose Nodulaire Contagieuse), prédation, dégâts de gibiers, développement du photovoltaïque : autant de sujets clés abordés pour construire un dialogue durable entre l'État et le monde agricole.



Le 22 septembre à Boffres & Lamastre - Le Préfet en immersion sur invitation de la Chambre

À l'invitation de la Chambre d'agriculture, le Préfet Benoît Trévisani s'est rendu sur le terrain aux côtés d'Aurélien Mourier et des représentants syndicaux.

Au GAEC de Deyras (Boffres), un projet de retenue d'eau a illustré l'accompagnement de l'État pour sécuriser la ressource.

À la ferme du Châtaignier (Lamastre), la filière castanéicole et la transformation à la ferme ont été mises en lumière.

Une après-midi de dialogue pour présenter au nouveau Préfet les enjeux majeurs de l'agriculture ardéchoise.



Le 26 septembre à Privas - Session de rentrée de la Chambre d'agriculture

Les élus de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche se sont réunis à Privas pour leur session de rentrée, en présence de Benoît Trévisani, nouveau Préfet.

Au cœur des échanges : la présentation du projet stratégique 2025-2031 du réseau des Chambres, actuellement en déclinaison ardéchoise. Ce projet fixe trois priorités : accompagner les parcours des agriculteurs, créer de la valeur dans les territoires et affirmer la Chambre comme acteur central auprès des exploitants et des collectivités.

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Quinzaine de la Transmission Reprise

Journées d'information et d'échanges pour
les **cédants et les porteurs de projets en agriculture**



18 novembre 2025 à Viviers

25 novembre 2025 à Lachamp-Raphaël

9 décembre 2025 à Satillieu



 **Chambre**
le mag d'agriculture
ARDÈCHE

SIÈGE SOCIAL

4 Avenue de l'Europe Unie - BP 114 - 07001 PRIVAS Cedex

ANTENNES TERRITORIALES

Nord Ardèche
Locaux CCI Ardèche
101 Rue des Alpes
07430 DAVEZIEUX

Antenne Moyen Vivarais
145 Chemin de la Pichonnière
ZA la Pichonnière
07300 TOURNON

Antenne Montagne
Maison de l'Agriculture
07470 COUCOURON

Antenne Sud Ardèche
100 Chemin Sainte Croix
07200 AUBENAS

Tél. : 04 75 20 28 00 - Mail : contact@ardeche.chambagri.fr

ardeche.chambres-agriculture.fr



AUTOMNE 2025 - N°3

Le Mag est un trimestriel édité par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche - 4, avenue de l'Europe Unie - BP 114 - 07001 Privas Cedex
Directeur de publication : Aurélien Mourier
Coordination et conception : Équipe communication
Impression : Imprimerie Despesse - Valence (26)
Dépôt légal à parution - ISSN 3097-1446
Crédits photos : Chambre d'agriculture Ardèche




CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE